



**Devenez assistant(e) de français à l'étranger !**  
**Programme d'Assistanat linguistique du CIEP**

**Le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP)**

Le CIEP œuvre pour la promotion du français à l'étranger mais également pour le développement de l'apprentissage des langues étrangères en France ainsi qu'à la mobilité internationale.

**Pourquoi participer à ce programme ?**

- Vous êtes attiré(e) par l'étranger.
- Vous parlez anglais, allemand, chinois, espagnol, italien, néerlandais ou portugais.
- Vous désirez améliorer vos compétences pédagogiques et linguistiques en approfondissant votre connaissance d'une culture étrangère, être un représentant de la langue française et de sa culture.
- Vous aimeriez contribuer au développement des échanges entre étudiants, professeurs et élèves.
- Vous êtes prêt(e) à participer à la vie d'un établissement, d'une classe, à partager votre énergie et votre enthousiasme.
- Vous voulez faire des rencontres, découvrir un pays et ses habitants.

**Bureau Relations Internationales**

*Responsable* : Emilie Simon

**Bureau de la mobilité** : Pauline Moynault - Tel : +33(0)4 95 45 06 46 – Fax: +33(0)4 95 45 33 04 – [bureau-mobilite@univ-corse.fr](mailto:bureau-mobilite@univ-corse.fr)

**Gestion / Suivi mobilité** : Marie Celio – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – [international1@univ-corse.fr](mailto:international1@univ-corse.fr)

Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani - 22, Avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte, France

## Détails du programme

L'assistantat linguistique du CIEP est un programme de mobilité internationale destiné aux étudiants désirant se familiariser avec la langue et la civilisation d'un pays étranger, les assistants apporteront, au sein des établissements d'enseignement, l'authenticité de leur langue et la richesse de leur culture.

Les assistants de langue sont affectés dans des établissements scolaires (ou universitaires, dans certains cas) pour une durée de 7 à 12 mois. Ils secondent le ou les professeur(s) de français en assurant des fonctions variées telles que des cours de conversation avec les élèves ; animation d'un club de langue ; initiation à la civilisation et la culture françaises etc.

A ce titre, ce programme contribue à la mobilité des étudiants, à l'échelle européenne et mondiale, et leur offre une possibilité de formation et un début de professionnalisation, apportant ainsi une plus-value indéniable à leur parcours universitaire.

Le rôle de l'assistant est d'améliorer les compétences en communication des élèves (notamment à l'oral) et d'approfondir leur connaissance de la culture française. Il travaille en appui aux professeurs de français et peut intervenir en classe entière en leur présence ou prendre de petits groupes d'élèves à part.

Les spécificités de l'assistant (sa jeunesse, son statut d'étudiant) lui permettent d'encourager les élèves à s'exprimer oralement, d'apporter une dimension ludique à l'apprentissage et de débattre de thèmes socioculturels susceptibles d'intéresser des enfants et des adolescents.

D'autres rôles peuvent être imaginés, au sein de l'établissement, en fonction des besoins locaux.

Les assistants sont parfois amenés à contribuer à la production de matériel pédagogique d'accompagnement (enregistrements vidéo et audio).

Ils peuvent enfin être sollicités pour participer à l'animation d'activités culturelles au sein de l'établissement ou dans un cadre plus large.

### Bureau Relations Internationales

*Responsable* : Emilie Simon

*Bureau de la mobilité* : Pauline Moynault - Tel : +33(0)4 95 45 06 46 – Fax: +33(0)4 95 45 33 04 – [bureau-mobilite@univ-corse.fr](mailto:bureau-mobilite@univ-corse.fr)

*Gestion / Suivi mobilité* : Marie Celio – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – [international1@univ-corse.fr](mailto:international1@univ-corse.fr)

Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani - 22, Avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte, France

[www.univ-corse.fr](http://www.univ-corse.fr)

## Les pays participant au programme

Chaque année de nombreux pays participent au programme d'assistantat linguistique.

Pour information, dans le cadre du programme national, plus de 2 000 postes d'assistants de français sont à pourvoir dans 20 pays différents.

Vous pouvez consulter la liste complète des pays participant au programme en vous connectant sur le site internet du CIEP : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr) rubrique « assistants de français à l'étranger » - « présentation ».

## Conditions d'emploi et de séjour

L'étudiant est recruté, nommé et rémunéré par les autorités étrangères. La rémunération se fait sous forme de bourse ou de salaire.

Les frais de voyage, de nourriture et de logement peuvent parfois être à la charge de l'assistant, ceci est mentionné sur la fiche pays disponible en ligne sur le site du CIEP.

## Conditions générales du programme

Ce programme s'adresse en priorité aux étudiants qui se destinent aux carrières de l'enseignement. Toutes les filières sont concernées, ce programme n'est pas réservé uniquement aux étudiants en langue.

Les critères diffèrent selon les pays, mais l'étudiant doit être titulaire au minimum d'une L2 lors du dépôt de dossier.

**NB : Il est possible d'obtenir la reconnaissance académique de la période d'assistantat linguistique via les crédits ECTS.**

**Pour ce faire, il faut prendre contact avec le responsable pédagogique de votre filière à l'Université de Corse et avec la scolarité pédagogique avant votre départ.**

### Bureau Relations Internationales

*Responsable* : Emilie Simon

*Bureau de la mobilité* : Pauline Moynault - Tel : +33(0)4 95 45 06 46 – Fax: +33(0)4 95 45 33 04 – [bureau-mobilite@univ-corse.fr](mailto:bureau-mobilite@univ-corse.fr)

*Gestion / Suivi mobilité* : Marie Celio – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – [international1@univ-corse.fr](mailto:international1@univ-corse.fr)

Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani – 22, Avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte, France

### Critères d'éligibilité

- Être étudiant(e) l'année du dépôt de sa candidature - la seule exception concerne les personnes étant actuellement ou ayant été assistant(e) avec le CIEP et postulant pour un des pays suivants : Allemagne, Autriche, Espagne, Mexique, Pays-Bas, Portugal et Suisse ;
- Être de nationalité française ou ressortissant européen (selon les destinations) ;
- Avoir effectué sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger ;
- Avoir entre 20 et 30 ans (35 ans pour l'Autriche, la Colombie, le Costa-Rica, l'Espagne, le Mexique, la République d'Irlande, le Royaume-Uni et la Suisse) - **Chaque pays fixe librement sa tranche d'âge** ;
- Être titulaire, au moment du dépôt de sa candidature, d'une première, deuxième ou troisième année de parcours de licence (L1, L2 ou L3) - cf. fiches-pays pour connaître les disciplines acceptées qui varient selon les pays ;
- Avoir une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil, niveau B1 minimum du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL), sauf pour la Chine et les Pays-Bas.

#### Bureau Relations Internationales

*Responsable* : Emilie Simon

*Bureau de la mobilité* : Pauline Moynault - Tel : +33(0)4 95 45 06 46 – Fax: +33(0)4 95 45 33 04 – [bureau-mobilite@univ-corse.fr](mailto:bureau-mobilite@univ-corse.fr)

*Gestion / Suivi mobilité* : Marie Celio – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – [international1@univ-corse.fr](mailto:international1@univ-corse.fr)

Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani – 22, Avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte, France

## Inscription

L'étudiant doit retirer et compléter un dossier de candidature auprès du Bureau des Relations Internationales de l'Université de Corse.

Un mode d'emploi lui sera remis pour une saisie en ligne sur le site du CIEP (3 étapes : test d'éligibilité, préinscription et inscription).

## L'inscription en trois étapes sur le site du CIEP :

### Étape 1

#### Test d'éligibilité

Le test d'éligibilité indique, en 6 questions, pour quels pays votre profil vous permet de postuler (parmi les 20 destinations proposées). Il peut être réalisé autant de fois que nécessaire.

- A l'issue du test, s'affiche la liste des pays pour lesquels vous êtes éligible.
- Vous pouvez alors choisir de quitter la page et de vous inscrire plus tard, par exemple si vous souhaitez réfléchir au choix de votre destination ou si vous voulez consulter un professeur avant de prendre votre décision.

**Attention : si vous souhaitez vous inscrire plus tard, il vous faudra obligatoirement refaire le test d'éligibilité pour arriver à la préinscription.**

- Si votre choix est fait, vous pouvez procéder à votre préinscription

#### Bureau Relations Internationales

*Responsable* : Emilie Simon

*Bureau de la mobilité* : Pauline Moynault - Tel : +33(0)4 95 45 06 46 – Fax: +33(0)4 95 45 33 04 – [bureau-mobilite@univ-corse.fr](mailto:bureau-mobilite@univ-corse.fr)

*Gestion / Suivi mobilité* : Marie Celio – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – [international1@univ-corse.fr](mailto:international1@univ-corse.fr)

Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani – 22, Avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte, France

[www.univ-corse.fr](http://www.univ-corse.fr)

## Étape 2

### Préinscription

La préinscription permet de :

- vous rattacher à votre établissement d'enseignement supérieur en France, qui sera chargé de vous évaluer,
- vous identifier (nom, prénom, date de naissance et adresse électronique\*),
- sélectionner votre destination.

\* Nous vous recommandons de choisir une adresse électronique sobre et transparente basée sur votre nom et/ou votre prénom, ex : nom.prenom[@]fournisseur.fr

Après avoir validé, un message automatique sera envoyé à l'adresse électronique renseignée dans le formulaire de préinscription. Ce courriel contient :

- l'adresse de connexion pour accéder au dossier de candidature ainsi que vos identifiants et mot de passe.
- Le nom et les coordonnées de la personne-contact de votre établissement.

## Étape 3

### Inscription

L'accès à l'interface d'inscription se fait en cliquant sur le lien ci-dessous, qui vous est également communiqué dans le message automatique que vous aurez reçu suite à la préinscription.

Une fois connecté(e), vous pourrez définir votre professeur-évaluateur (en entrant le code lui correspondant qui vous sera communiqué par la personne-contact de votre établissement), remplir le formulaire d'inscription, joindre les pièces-justificatives et valider votre dossier.

**Attention** : il n'est possible de poser sa candidature que pour une seule destination.

Seuls le CIEP (en tant qu'opérateur du ministère de l'éducation nationale) et les instances étrangères décident du choix des étudiants retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement sa sélection, les commissions paritaires étant souveraines.

#### **Bureau Relations Internationales**

*Responsable* : Emilie Simon

**Bureau de la mobilité** : Pauline Moynault - Tel : +33(0)4 95 45 06 46 – Fax: +33(0)4 95 45 33 04 – [bureau-mobilite@univ-corse.fr](mailto:bureau-mobilite@univ-corse.fr)

**Gestion / Suivi mobilité** : Marie Celio – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – [international1@univ-corse.fr](mailto:international1@univ-corse.fr)

Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani – 22, Avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte, France

[www.univ-corse.fr](http://www.univ-corse.fr)

Calendrier

**A partir du 02 novembre 2015, vous pourrez :**

- réaliser votre inscription en ligne,
- passer un entretien avec un professeur de langue qui portera une appréciation sur votre candidature et votre motivation,
- joindre les pièces justificatives demandées à votre dossier en ligne.

**Jusqu'au 17 janvier 2016 (date limite unique pour tous les pays)**

- valider votre dossier sur votre session. L'envoi des dossiers se fait de manière électronique et vous n'avez aucun document papier à envoyer au CIEP.

**Entre avril et septembre (selon les pays) :**

- le CIEP vous fera savoir si votre candidature a été retenue ou si vous êtes sur liste d'attente : **calendrier par pays**.
- les candidats retenus seront informés ultérieurement de leur affectation par les autorités étrangères auxquelles il revient d'affecter les assistants de langue. Pour connaître les dates de début des contrats, veuillez consulter les **fiches-pays**.

**NB** : Les commissions de sélection peuvent ne pas donner d'explication en cas d'un refus de dossier et aucun recours n'est possible.

**Toute démission sans motif avéré et dûment documenté entraînera l'inéligibilité de l'étudiant au programme pour une période de deux ans**

**Bureau Relations Internationales**

*Responsable* : Emilie Simon

*Bureau de la mobilité* : Pauline Moynault - Tel : +33(0)4 95 45 06 46 – Fax: +33(0)4 95 45 33 04 – [bureau-mobilite@univ-corse.fr](mailto:bureau-mobilite@univ-corse.fr)

*Gestion / Suivi mobilité* : Marie Celio – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – [international1@univ-corse.fr](mailto:international1@univ-corse.fr)

Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani – 22, Avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte, France